Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.24. — TELEPHONE

Exploits d'apaches

Hier après-midi, passant rue de Tourcoing, l'agent Dhal dut intervenir pour empêcher les sieurs Antoine Vanderauwera et Jules Simon de frapper un paisible promeneur.

Les malandrins s'enfuirent tout en injuriant grossièrement le représentant de l'autorité, qui ne tarda pas à retrouver Simon rue de la Barbe d'Or.

Avec l'aide de son collègue Delreux, Dhal s'élança sur l'apache et lui passa le cabriolet.

Vanderauwera, qui suivait à distance son ami, vint rapidement lui prêter main-forte et s'étant emparé du sabre de l'agent Dhal, se mit à en frapper rageusement les deux représentants de la loi, qui furent blessés, Dhal, de deux coups au côté gauche du cou, et Delreux, de deux coups au bras gauche.

Se voyant en état d'infériorité, Dhal n'hésita pas un instant et tira plusieurs coups de revolver en l'air. Le bruit des détonations attira du renfort et les deux malandrins purent, non sans peine, être écroués au violon du 1er arrondissement, en attendant leur transfert à Lille.

Les Grèves

CHEZ POLLET

Les ouvriers en grève des tissages César et Joseph Pollet prient les souscripteurs des teintures-apprêts, tissages et filatures, de se rappeler que la device du syndicat est toujours la même et ne changera pas « Tous pour un, un pour tous. Pas de division. »

Des listes de souscription sont à leur disposition le vendredi de 5 à 9 heures du soir au local « La Paix ».

Exploits de cambrioleurs

La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits chez Gustave Demartelaere, cabaretier, rue des Longues-Haies, 39, en passant par la fenêtre d'une pièce servant de cabinet de débarras donnant sur le boulevard Gambetta. Dans cette pièce, couche Ferdinand Delhaye, un vieillard de 59 ans.

Les malfaiteurs ont enlevé une bicyclette portant la marque « La Voyante » d'une valeur de 225 francs.

Réveillé par le bruit, ce vieillard a demandé ce que l'on faisait à son coffre ; un malfaiteur lui cria alors : « Tais-toi, vieux, ou je te tue » et en disant, il lui portait un coup d'un instrument pointu.

Une enquête est ouverte.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Hier matin à l'ouverture des bureaux le concierge de l'usine Beaumont Charles, fabricant de cardes, en procédant au nettoyage a constaté que les deux coffres-forts avaient été déplacés à l'aide de pinces et placés au milieu du bureau du comptable dans le but de les renverser.

Rien n'a été enlevé, mais on relève des traces de pesées sur le mur et sur les portes.

Pour pénétrer dans l'usine ils ont escaladé le mur de clôture donnant rue d'Hem, puis une fois dans la cour se sont introduits dans le bureau à l'aide d'une fausse-clef, car la porte ni la serrure n'ont été fracturées.

On relève des pas dans le jardin, ce qui fait que des empreintes de terre ont maculé le parquet du bureau.

Suicide d'un neurasthénique

Hier matin, à 8 heures et demie, Jules Maroiland, âgé de 59 ans, ancien comptable demeurant rue des Arts, 58, qui depuis plusieurs mois souffrait d'une maladie de la moëlle épinière et de neurasthénie aiguë, s'est tiré une balle de révolver dans la tempe droite.

Le docteur appelé n'a pu que constater le décès.

A MOI LA PARURE

Catherine Degodez, femme Davaine, ménagère, demeurant rue du Fontenoy, a porté plainte contre Geneviève Facot, femme Derain, âgée de 30 ans, couturière, qui a disparu samedi soir de chez elle en compagnie de son fils âgé de 17 ans, en emportant un coffret qui contenait pour 200 francs de bijoux.

ABUS DE CONFIANCE

Plainte pour abus de confiance a été déposée par François Adam, cabaretier rue de l'Alma, et Henri Lorthiot, âgé de 30 ans, cabaretier 122, rue Jacquart, contre un peintre de passage qui, ayant emprunté des outils pour travailler, s'est empressé de les vendre.

LES CARS SE TAMPONNENT

Dimanche, vers 8 heures du soir, à l'angle de la rue Pierre-Motte et du boulevard Gambetta, un car Mingy a heurté un car de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

ŒUVRES POST-SCOLAIRES

L'AMICALE DE LA RUE DES ARTS. — La clôture irrévocable des inscriptions pour la sortie en voitures du Mont-de-Flandres du dimanche 29, est fixée à mercredi 25 courant, à 8 heures du soir.

Le Comité qui ne disposait que de 136 places informe les amateurs qu'il n'en reste actuellement que onze de disponibles : elles seront attribuées sans préférence aucune aux onze premières personnes inscrites.

Nous rappelons que le prix de 2 fr. 50 pour les sociétaires et 3 fr. pour les étrangers donne droit à la voiture et au déjeuner ; le dîner est facultatif.

Les inscriptions sont reçues à l'école, 130, rue des Arts.

CHEZ LES DEBITANTS DE BOISSONS

Aujourd'hui mardi, auront lieu, rue Pauvrée, 28, à Roubaix, un Congrès, à 2 heures de l'après-midi, et une conférence à 8 heures du soir, auxquels assisteront plusieurs députés et prendront la parole plusieurs membres de la corporation des cabaretiers.

Eclairage électrique

Le « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix à partir du 1er janvier 1910, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau.

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûtera le moins cher.

S'adresser en bureau provisoire : 35, Grande-Rue, Roubaix.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

LE TIR NATIONAL. — La réunion de commission aura lieu le jeudi 26 mai, à 7 heures du soir, dans l'une des salles de la Mairie.

Ordre du jour : Bulletin officiel de la fête. — Mise au point et rédaction.

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE. — Le cours des fourriers se fera le mardi, à 8 heures, école de la rue Chanzy. Les répétitions de la musique, chez Bauwens, rue du Collège, à 8 h. 1/2. Le cours des pupilles le jeudi, à l'école de la rue des Arts.

ETAT-CIVIL

de ROUAIX du 23 mai 1910

Naissances. — Marie Boucau, rue de Lannoy, cour Muresse, 4. — Gabrielle Lepelve, rue de Naples, 88. — Suzanne Dambrin, rue du Tilleul, 60. — Rémi Duflot, rue du Tilleul, 270. — Geneviève Blanchot, boulevard Beaurepaire, 6.

Décès. — Germaine Mathis, 4 ans, rue de l'Ouest, 103. — Léon Malfait, 5 mois, rue d'Aager, 152, cour Briet, 6. — Eugène Delcroix, 11 ans, avenue Julien Lagache.

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Ordre du jour de la séance du vendredi 28 mai, à 8 heures du soir. — 1. Session de mai ; ouverture ; nomination du secrétaire. — 2. Procès-verbal de la séance du 7 mars 1910, approbation. — 3. Raccordement de la filature Leclercq-Delsoutre. Redevance. — 4. Voie ferrée reliant la gare de Croix et l'Exposition de Roubaix. Redevance. — 5. Rue de l'Ouest, mise en état de viabilité. — 6. Propriété Voreux-Ceu. Ouverture de rues. Propositions. — 7. Service des eaux. Fourniture de compteurs marchés de gré à gré. — 8. Bâtiments communaux. Café de la salle des fêtes. Réparations. — 9. Clocher de l'église Saint-Martin, réparations. — 10. Service vicinal. Livraison de pavés en échange de travaux exécutés. — 11. Propositions budgétaires pour l'entretien des chemins vicinaux en 1911 : approbation. — 12. Châlet-Bains, MM. G... et Lorsignol, règlement de compte. Proposition d'arbitrage. — 13. Vote de crédits divers.

Huis-clos. Assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables ; demandes d'admission. — Taxe militaire. — Dispense en faveur de jeunes gens indigents. — Ecole nationale professionnelle d'Armentières ; demande de bourse.

LYS-LEZ-LANNOY

FUNERAILLES. — Hier après-midi ont eu lieu les funérailles, civiles, du citoyen Charles Sergeant, décédé à l'âge de 74 ans.

L'affluence était très nombreuse.

Deux discours furent prononcés au cimetière.

Nos condoléances à la famille.

GAZETTE TOURQUENNOISE

Au quartier du Touquet

FETES DU 26 JUIN

Championnat du Nord et du Pas-de-Calais 150 kilomètres, sur le circuit : Tourcoing-Béthune-Arras, Lens, La Bassée, Lorgie, Tourcoing.

Les organisateurs se sont rendus le dimanche 22 mai sur le parcours qu'ils ont légèrement modifié à l'avantage des coureurs. Comme on le verra, c'est une des plus belles route que l'on puisse établir.

Voici l'itinéraire complet : Tourcoing, départ à l'entrée du boulevard départemental, virage route du Moulinel et le traditionnel parcours Tourcoing, Béthune, Marche-aux-Vaches, virage rues du Détour, chez Delescluse. Contrôle fixe ou les coureurs signeront chez Grasson-Legrand, Place Saint-Eloi, contrôleur Foulon. Grand route d'Arras, virage à Sainte-Catherine, chez M. Noirez, café des Boers, contrôle fixe, chronométreur, contrôleur M. Bétous. Route de Lens directe de Lens, route de la Bassée, directe, traverser en ligne droite La Bassée, passer la Borne à Lorgie, contrôle fixe, chronométreur, contrôleur M. Lefebvre. Puis les coureurs reprendront la même route qu'en allant jusqu'à Tourcoing. Arriveront à Tourcoing rue Mouliuvron, rue des Carliers, rue de la Lys, rue de Guisnes, rue Winoc-Chossel. Arrivée chez M. Vieslet Saffers.

Nous rappelons que les prix attribués seront les suivants : 1er prix, 150 francs en espèces ; 2e prix, 100 francs ; 3e prix, 75 fr. ; 4e prix, un chronomètre en or d'une valeur de 110 francs ; 5e prix, un bronze d'art et un grand nombre d'autres prix en espèces et objets d'art.

Il est aussi rappelé que tous les coureurs qui feront le parcours à une moyenne de 18 kilomètres à l'heure recevront un superbe diplôme d'honneur.

Les inscriptions sont reçues chez Sorr, rue Augereau, 75, moyennant la somme de 2 francs non remboursable.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 23 mai 1910

Naissances. — Yvonne-Simonne Ghersens, rue de Cambrai, 33. — Gaston Six, rue du Rhin, 26.

Décès. — Joseph Vandeputte, 88 ans, rue de Lille, 151. — Marie Haquette, 65 ans, rue des Usines, 56.

LILLE

Le Fisc

contre trois cents commerçants Lillois

CE SOIR, GRANDE REUNION DE PROTESTATION

La nouvelle que nous avons annoncée les premiers dans la presse, des poursuites dirigées par l'administration de l'Enregistrement contre environ trois cents commerçants lillois, a jeté un vif émoi parmi le négoce de notre ville.

Émoi salutaire !

Au lieu de subir avec indifférence les poursuites, au lieu de contempler avec résignation les babillards que le Fisc a adressés à ses victimes, les commerçants lillois ont pris l'initiative d'un grand mouvement d'entente. Ils ont compris que ce n'était que par le groupement qu'ils pourraient atteindre une force suffisante pour résister à l'oppression fiscale.

Déjà on s'inquiète en haut lieu des conséquences possibles de cette agitation. C'est un premier résultat mais il en est un second qu'il faut atteindre. Il faut montrer aux pouvoirs publics que les commerçants lillois sont bien décidés à ne pas se laisser faire, que si la Loi les indique aux coups du fisc, la bonne foi évidente de ces pseudo-délinquants les désigne plus que suffisamment à toutes les clémences de l'administration supérieure et les mansuétudes transactionnelles.

Tout dépendra de l'effort qu'apporteront dans cette lutte d'intérêt public les commerçants !

En signalant à l'attention publique le déni de vraie justice dont étaient victimes tant de commerçants, — les modestes comme les puissants, — nous avons eu conscience de sauvegarder les droits d'une population laborieuse et méritante d'égards.

Espérons qu'à la réunion de ce soir de sages mesures sauront être prises pour concilier la légitimité des revendications du négoce atteint et les possibilités de conciliation de l'Administration.

CE SOIR, GRANDE REUNION DES COMMERÇANTS LILLOIS, A HUIT HEURES ET DEMIE, SALLE SECRET, 197, RUE GAMBETTA.

ORDRE DU JOUR :

1° AFFAIRE DELBART, AVEC LE CHEMIN DE FER DU NORD ;
2° LE FISC ET LES COMMERÇANTS DE LILLE ;
3° FORMATION D'UN COMITE DE DEFENSE ;
4° COMMUNICATIONS IMPORTANTES ;
5° DECISIONS A PRENDRE.

***

M. Deuly, messager-bagagiste rue de Tournai, à Lille, nous demande de vouloir bien déclarer qu'il n'est en aucune façon en difficulté avec la compagnie du chemin de fer du Nord avec laquelle il est en parfaite règle comme avec le contrôle de l'Etat, et qu'il n'est pas le M. D... dont nous parlions l'autre jour. Dont acte.

Une jeune fille se jette par une fenêtre

Mort de la victime

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, l'infortunée Léontine Lebacq, 22 ans, couturière, qui, à la suite de chagrins intimes, se jeta par une fenêtre du premier étage du numéro 123 du boulevard Victor-Hugo, n'a pu survivre à ses blessures.

La malheureuse qui dans sa chûte, s'était fracturé la colonne vertébrale au niveau du cou, a succombé, lundi, à 6 heures du matin, après avoir enduré d'horribles souffrances.

Série de chûtes

Divers accidents qui provoquèrent des chûtes, ont fait des victimes, blessées plus ou moins grièvement

Tombé d'une échelle

Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, un ouvrier peintre, Edmond Vanthieghem, 25 ans, était occupé pour le compte de M. Duplay, entrepreneur, rue des Stations, à tracer des lignes dans la maison portant le numéro 5 de la rue de la Louvière, et habitée par M. Lefebvre.

Pour les besoins de son travail, l'ouvrier était monté sur une échelle lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba de la hauteur de quatre mètres pour aller s'abattre sur un lanterneau.

Dans sa chûte, Vanthieghem ne se donna heureusement qu'une entorse du pied gauche qui le forcera à garder le repos pendant quelques jours à son domicile, impasse Ste-Agnès, 1.

Les dangers de la rue

Un employé, M. Alphonse Meraing, âgé de 48 ans, demeurant rue d'Artois, passait à bicyclette lundi matin vers dix heures, dans la rue des Manuliers.

Comme il longeait la bordure du trottoir, il heurta Mme Plouchart, 23 ans, ménagère, demeurant rue Saint-Sauveur, qui traversait à ce moment la chaussée, en tenant son bébé dans ses bras.

La ménagère, qui avait failli tomber, sortit de cette rencontre qu'avec des contusions sans gravité à la jambe droite.

Elle a pu d'ailleurs regagner seule son domicile.

Chûte sur un trottoir

En regagnant son domicile, dimanche soir, M. Auguste Geun, âgé de 24 ans, demeurant rue d'Iéna, cour Philippe, 6, a glissé sur le trottoir, et est tombé si malencontreusement que dans sa chûte, il s'est fracturé la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le blessé a été transporté et admis d'urgence à l'hôpital de la Charité.

Attendez l'arrêt des cars

Une ménagère Mme Marie Gengnon, âgée de 70 ans, était rendue dimanche matin au Cimetière du Sud, et, vers midi un court avait pris place sur un car D qui devait la ramener vers son domicile, 226, rue Philippe-Lebon, rue de Wattrelos. Le tramway arrivait place des Quatre-Chemins, Mme Gengnon impulsivement voulut descendre avant l'arrêt complet de la voiture.

Avant perdu l'équilibre la septuagénaire fut renversée sur elle-même et tomba lourdement à la renverse sur la chaussée.

Des passants s'empressèrent de transporter la blessée dans une pharmacie voisine, où un docteur vint lui prodiguer des soins.

Le médecin après avoir constaté que Mme Gengnon était sérieusement blessée et déclaré qu'il réduisait une fracture du bassin, la fit transporter d'urgence à l'hôpital de la Charité.

En raison de l'âge de la victime, dont l'état est grave, on ne peut se prononcer sur les suites de cet accident.

Plus de peur que de mal

En passant à vélo, hier soir, rue Nationale, un étudiant, Georges Seisse, 21 ans, demeurant à l'Institut Industriel, rue Jeanne-d'Arc, a renversé un employé, Paul Claudot, 55 ans, demeurant 37, rue de Fives.

L'employé se relève heureusement sans mal. Seul, son veston a été endommagé.

Le disparu s'est suicidé

La Deûle vient de rendre un cadavre. C'est celui du jeune homme dont nous avons signalé la disparition, Maurice Villée, âge de 20 ans, ouvrier jardinier, demeurant 277, Grand' Route de Béthune.

Des ouvriers se rendant à leur travail à l'usine Kuhlmann virent un cadavre suivre le fil de l'eau.

Des mariniers retirèrent de la Deûle le corps qui fut reconnu pour être celui du disparu.

M. Cottignies, commissaire de police procéda aux constatations d'usage et fit prévenir la famille.

Les funérailles de Maurice Villée auront lieu ce matin.

Le feu dans un cinéma

Au moment où l'opérateur du cinéma « Ciné Salon », rue Nationale, faisait sa mise au point, hier vers 8 heures et demie du soir, le charbon d'une lampe électrique se cassa et tomba sur un bobine de film qui s'enflamma rapidement.

Une épaisse fumée se dégagea aussitôt dans la salle et pour éviter tout accident, on baissa le rideau de fer.

Le personnel de l'établissement éteignit ce commencement d'incendie qui n'a occasionné que des dégats de peu d'importance. La représentation n'a pu avoir lieu.

Je ne fume que le NIL

MESAVENTURE D'UN VOYAGEUR

Arrivé de Roubaix par un train du matin, M. Charles Harmel, chimiste à Grasse (Alpes-Maritimes), se promenait en ville, lorsque soudain il s'aperçut de la perte du bulletin qui lui avait été remis à la consigne de la gare pour le dépôt de ses bagages.

Ces bagages consistant en deux sacs de voyage en cuir noir, renfermant des vêtements, du linge et des bijoux, avaient une valeur de deux cents francs environ.

Le voyageur se rendit à la gare et fit part à l'employé de son désir d'avoir un duplicata du bulletin, mais l'employé ne put que lui dire qu'un individu vêtu comme un garçon d'hôtel, venait de retirer les objets mentionnés sur le bulletin perdu.

En conséquence, M. Harmel n'eut que la ressource d'aller déposer une plainte entre les mains de M. Jénot, commissaire de police du 3e arrondissement, qui recherche le voleur.

Mercredi 25, Réclame aux Galeries Lilloises : Peignoirs lainette fantaisie, belles dispositions, valant 9.50, vendus 7.20.

Au Parquet

Les avatars d'un coureur d'aventures

Le jeune Paul Fournier 17 ans, qui a un goût très prononcé pour les voyages, quittait sa mère, qui habite Bordeaux, il y a six mois.

En qualité de mousse il s'enrôlait sur un navire faisant route pour Anvers. Le métier qu'il avait choisi ne lui plut guère, car, à peine débarqué en Belgique, il prenait la fuite manquant aux engagements qu'il avait pris avec son capitaine.

A Gand, Fournier, qui était sans ressources, fut arrêté pour vagabondage et reconduit par deux gendarmes belges à la frontière française.

Après avoir vécu plus ou moins chichement pendant quelque temps, le coureur d'aventures s'engageait dans une troupe de banquistes étrangers où il assuma le rôle de « sauvage ». Durant quelques mois, il dut dévorer des lapins crus, pousser des cris horribles et se passer tous les jours la figure et les mains au noir de fumée.

La police bâla, mit une fin à cette mascarade, en expulsant les nomades. Une fois de plus, Paul Fournier se trouva sur le pavé.

C'est en état de vagabondage qu'il a été arrêté à Lesquin, et déféré au Parquet.

M. Ducup de Saint-Paul a été chargé d'instruire cette affaire.

Cambrioleur de chapelles

Le garde-champêtre de Roncq, M. Devogle, a mis en état d'arrestation un sieur Honoré Montagne, 47 ans, appareilleur à gaz, demeurant à Croix.

Montagne, qui offre tous les symptômes de l'alcoolisme inveteré, s'était introduit, en en fracturant la serrure, dans une chapelle édifiée par M. Cazier, cultivateur à Roncq. Une fois dans la place, il s'empara de quelques objets qui, en y trouvant et prit la fuite.

Appréhendé, il fut trouvé porteur d'un panier contenant les objets dérobés et d'instruments de cambrioleurs. Montagne avait en outre sur lui une somme de 180 francs. Il prétend — et il l'a été fait à ce sujet a confirmé ses dires — que cet argent lui avait été volé.

Le juge de M. Delabre, chargé de l'instruction qui a interrogé ce cambrioleur, est qu'on se trouve en présence d'un détraqué.

Les vols de l'église Saint-Christophe

Les trois bandits : Lemme, Rampteau et Vermeersch dont l'arrestation comme les auteurs des vols commis à l'église Saint-Christophe de Tourcoing allongent tous les jours par leurs dénonciations réciproques la liste de leurs méfaits.

C'est ainsi que M. Honoix, juge d'instruction chargé de cette affaire, apprit que le trio avait également rendu des visites aussi intéressantes que nocturnes à l'église Notre-Dame de Lourdes, à l'église St-Jean-Baptiste et à celle du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

A la suite de ces dénonciations, M. Honoix a mandé un nouveau lot qui aurait participé de complicité avec Lemme, Rampteau et Vermeersch à quelques-uns de ces différents vols.

Il paraîtrait que toute la bande des pilleurs d'églises ne serait pas encore sous les verrous.

ANIOS PRESERVE DES EPIDEMIES 9, rue Grande-Allée, LILLE.

ETRANGE FAÇON DE PAYER SES DETTES

Des consommateurs devisaient tranquillement en buvant une chope samedi vers 11 heures du soir, à l'estaminet Képler, 7, rue des Trois-Couronnes, lorsque soudain une vitre de la fenêtre vola en éclats, avec un fracas épouvantable.

En hâte, le cabaretier sortit dans la rue. Il aperçut un individu se sauvant à toutes jambes et crut reconnaître en lui un de ses abonnés débiteurs. Ce dernier ayant à prendre sans doute une revanche délatante sur son créancier avait jugé de bon goût de lui briser un carreau.

La police avisée, recherche activement le briseur de vitres.

L'INCIDENT DU BOULEVARD DES ECOLES

Sous ce titre, nous avons relaté hier l'incident survenu dans la soirée de dimanche au boulevard des Ecoles, entre un soldat du 5e d'artillerie, en garnison à Verdun, nommé Lelieux et un sergent du 45e d'infanterie.

Lelieux, qui avait omis de saluer son supérieur s'était vu réprimandé par celui-ci. Au lieu de s'excuser il avait essayé — sans y réussir — de prendre la fuite.

Rejoint par le sergent, il fut prié par ce dernier de lui donner son numéro matricule et son nom.

La foule ayant pris fait et cause pour le soldat, un grave incident faillit survenir. Il fut évité grâce au sang-froid du sergent.

M. le lieutenant-colonel Gaudré, major de la garnison de Lille, mis au courant de ces faits par un rapport du sergent, a donné une sanction à cette affaire.

Une note de demande de punition a été envoyée au colonel du 5e d'artillerie.

Lelieux sera très probablement puni : « Pour ne pas avoir salué un supérieur, » et s'être enfui alors que celui-ci lui en » faisait la remarque, provoquant ainsi un » incident qui aurait pu avoir des suites » graves. »

UNE AVARIE AU TRAIN DE BRUXELLES

Par suite d'un accident survenu en gare d'Ath à la locomotive du train de Bruxelles qui doit arriver à Lille à 10 heures et demie ce dernier a subi un retard considérable et n'est entré en gare de Lille qu'à 12 h. 11.

L'avarie de machine n'a pas eu d'autre conséquence que ce retard.

UN MENDIANT EXHIBITIONNISTE

Paul Boscart, 38 ans, unijambiste, mendiant de profession, demeurant 39, rue des Robleds, est cet individu qui est maintes fois maillé à partir avec la police, pour les excentricités commises par lui dans la rue, dont il tient le bas du pavé.

Ivre presque toujours, il insulte et frappe même les passants qui lui refusent l'aumône exigée plutôt que sollicitée.

Cette fois, cet individu a été arrêté pour avoir commis un outrage public à la pudeur, hier après-midi.

Couché sur un banc à l'Esplanade, le mendiant se livrait à une dégoûtante exhibition lorsqu'il fut surpris par l'agent Degand prévenu par une habitante du quartier.

L'ignoble individu sera déféré au Parquet.

EXPLOITS DE CHASSEURS ECLAIRS

Les cyclistes Lucien Delbée, 18 ans, demeurant rue de Bapaume et Camille Thant, 20 ans, rue Ban de Wedde, faisant partie des chasseurs-éclairs s'étaient rendus hier soir chez leur patron M. Arlet, cabaretier, rue du Vieux-Faubourg, 42, afin de régler des comptes.

Un différend s'étant élevé à ce sujet, les deux cyclistes violentèrent leur patron, et ce, avec un tel potin, qu'un important rassemblement se forma dans la rue.

Des agents attirés par le bruit accoururent et appréhendèrent les jeunes cyclistes qui pendant la journée s'étaient si copieusement désaltérés qu'ils étaient fortement émêchés.

Ce ne fut pas sans peine qu'ils purent être amenés au poste central et mis au violon, après avoir été gratifiés d'un procès-verbal pour ivresse, violences et avoir provoqué un rassemblement.

Le concours national agricole

M. Randoing, inspecteur au ministère de l'Agriculture, commissaire général du Concours agricole est arrivé hier à Lille. Il s'est aussitôt occupé de l'installation des produits et machines agricoles envoyés par les exposants.

Outre les différentes attractions qui seront installées au Concours agricole, un immense aquarium destiné à contenir de nombreux poissons sera édifié à côté de la tente spécialement affectée au syndicat des pêcheurs à la ligne.

Les prix pour le public sont les suivants :

Mardi 31 mai, exposition des machines. Prix d'entrée : 50 centimes, ticket jaune.

Mercredi 1er juin, exposition des machines, Ramponeau, rue de Jemmapes. Prix d'entrée, 1 fr., ticket bleu.

Jeudi 2 juin, exposition des machines, Ramponeau, rue de Jemmapes. Prix d'entrée, de 8 heures du matin à 2 heures du soir, 2 francs, ticket rouge ; au-delà de 2 heures, 1 franc, ticket bleu.

Vendredi 3 juin, Concours Agricole (machines), Ramponeau, rue de Jemmapes. Prix d'entrée, 1 franc, ticket bleu. Stud Book, rue Négrier, rue Princesse, 1 franc, ticket vert.

Samedi 4 juin, Concours Agricole, prix d'entrée, 1 franc, ticket bleu. Stud Book, 2 francs, ticket blanc.

Dimanche 5 juin, Concours Agricole jusqu'à 4 heures du soir, 25 centimes, ticket gris. Après 4 heures, entrée gratuite. Stud Book, 1 franc, ticket vert.

D'une façon générale les guichets sont ouverts à 8 heures.

A partir d'aujourd'hui des cartes, abonnement, au prix de 5 francs pour l'Exposition agricole et 2 francs pour au Concours pour le Stud Book sont en vente à la Recette Municipale. A partir du 31 mai, matin et soir, des trains seront spécialement affectés à chacun des guichets.

La municipalité informe tous ceux qui s'intéressent au Concours national agricole qu'elle ne dispose que des entrées de faveur. Toutes les autres entrées payantes ont été mises à la disposition des services de la Préfecture pour le Ministère. La Ville fera parvenir les cartes aux délégués des journaux quotidiens lillois. Les rédacteurs ou correspondants des journaux techniques devront s'adresser pour leur admission au Secrétariat général de la mairie.

Champagne garanti pur
J. FONTAINE FILS
Viticulteur et Négociant à Epernay
Toujours les plus HAUTES RECOMPENSES

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

A PROPOS DU VOL DE CUIVRE. — Dans la matinée d'hier, M. Donez, commissaire de police, a fait une perquisition au domicile de Wattelle, cabaretier-brocanteur, rue Moreau (au Pont), chez qui on avait trouvé le cuivre volé par Vertraeten chez M. Mugnet et Thetiaux, au Plouich. Nous ne savons pas quelle a été le résultat de cette perquisition.

Wattelle qui avait été invité à se présenter samedi dernier devant le juge d'instruction, a été maintenu en état d'arrestation.

Nous tendons nos lecteurs au courant de l'affaire qui paraît jusqu'à présent, fort embrouillée.

MONS-EN-BARŒUL

LAS DE LA VIE. — En pénétrant dimanche matin, dans le domicile du sieur Desplanques, marchand d'os, à Mons-en-Barœul, qu'ils étaient étonnés de ne pas avoir vu depuis un certain temps, des voisins de celui-ci le trouvèrent pendu. Son cadavre était déjà froid.

Desplanques qui avait déjà essayé d'attenter à sa vie, était un alcoolique invétéré. Pour cette raison, sa femme l'avait quitté tout dernièrement et était allée demeurer avec sa mère qui habite Hellemmes.

C'est par la suite du chagrin que lui avait causé ce départ que Desplanques prit sa funeste détermination.

HAUBOURDIN

UN EXPLOIT DE FAVIER

C'est du sieur Eugène Favier, déchargeur de bateaux, 31 ans, demeurant à l'estaminet Bacquet, rue du Port, qu'il s'agit.

Rencontrant vers 7 heures du soir sur le chemin de halage du canal de la Deûle, près du pont du Chemin de Fer, un jeune homme de Santes nommé Jules Delecroix, avec qui il eut une discussion, Favier lui porta des coups et le jeta à l'eau puis il prit la fuite.

Delecroix qui heureusement savait nager put sortir de l'eau et alla porter plainte contre son agresseur.

Favier qui est titulaire de plusieurs condamnations sera poursuivi pour voies de fait.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE

Rixe sanglante entre italiens

Dans la nuit du dimanche à lundi, une rixe qui aurait pu avoir des suites fâcheuses est survenue entre deux italiens, rue de l'Union. Les nommés Périno Jean-Baptiste et Pavani Marius, tous deux mineurs et sujets italiens, se trouvaient vers 10 heures du soir à l'estaminet Réville, quand une dispute s'engagea entre eux.

Bientôt ils en vinrent aux mains. Après échange de nombreux horions, Pavani, s'armant d'un grand pot émaillé, s'acharna sur son adversaire avec une fureur inouïe et lui asséna plusieurs coups.

Périno s'affaissa sur le sol dans une mare de sang.

Les témoins de cet acte de sauvagerie durent employer tout leur courage pour faire lâcher prise au forcené, puis ils s'empressèrent autour du blessé qui restait évanoui sur le sol. On le transporta à son domicile, à l'estaminet d'en face, tenu également par un italien. Un médecin vint lui donner les soins que nécessitait son état, mais le praticien ne put se prononcer.

Le commissaire de police prévenu, a ouvert une enquête.

AUBERCHICOURT

Une affaire délicate

Un gamin de neuf ans et demi lance contre son beau-père de graves accusations

La commune d'Auberchicourt vient d'être mise en émoi par des faits assez graves que nous ne relatons que sous toutes réserves. Nous en publierons la relation complète que lorsque l'enquête ouverte sera terminée.

Une nuit récente, un garde trouvait un gamin de 9 ans 1/2, Bernand Buinet, couché dans la rue. Le garde releva et interrogea l'enfant. Celui-ci raconta qu'il était depuis longtemps l'objet de violences de la part de son beau-père, Joseph Cambier 43 ans, mineur, qui l'attachait au pied de son lit, le laissait des jours entiers sans lui donner à manger, lui passait au cou un collier de chien, lui liait les mains derrière le dos et le forçait, à l'aide d'une courroie, à se tenir courbé pendant vingt minutes vers le plancher, etc., etc.

Il se peut que ces faits ou une partie de ces faits soient inexacts et qu'ayant été légèrement maltraité l'enfant les ait inventés par vengeance. Aussi sied-il d'être très circonspect et de ne pas procéder par affirmation...

D'autre part si les faits sont exacts une sanction sévère s'impose. Les voisins confirment les dires de l'enfant.

Espérons que l'enquête sera sérieuse et complète et que la lumière sera faite.

Cambrai

DEMISSION DU MAIRE

Au cours de la séance du Conseil municipal, M. Paul Bersez a fait part à l'assemblée de son intention de donner prochainement sa démission de maire, en raison de son état de santé.

On sait que la dernière session du Conseil général du Nord, M. Bersez a déclaré qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Pol

Le crime d'une mère

Une jeune servante de 17 ans asphyxie son enfant sous des couvertures

Hélène Moser, 17 ans, enfant de l'Assistance publique, servante chez Mme O..., négociante à Saint-Pol mit au monde, mercredi un enfant du sexe masculin qui fut retrouvé mort.

Prise des douleurs de l'enfantement vers 7 heures, alors qu'elle travaillait à la lessive, Hélène Moser était remontée dans sa chambre à l'insu de sa patronne à qui elle avait réussi à cacher sa grossesse, et en était descendue une heure après, son accouchement complètement terminé. Comme elle se plaignait alors d'un violent mal de tête, Mme O... envoya chercher un médecin.

Celui-ci, après avoir examiné la jeune fille, s'aperçut bien vite de ce qui venait de se passer. Il lui demanda où se trouvait l'enfant. Hélène Moser lui avant dit qu'elle l'avait laissé dans sa chambre, il alla voir et trouva le cadavre caché sous les couvertures du lit.

M. le juge d'instruction fut informé et ouvrit une enquête.

Lundi, le cadavre de l'enfant, faite le lendemain, démontra que ce dernier était né vivant et viable et qu'il avait dû mourir par asphyxie.

Hélène Moser est à l'hôpital.

HENIN-LIETARD

GRAVE ACCIDENT DE MINE

Nommé Damiens Aubert, ouvrier mineur à la fosse numéro 3, a été victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie.

La journée finie, pour gagner l'accrochache, les ouvriers sont obligés de descendre par les échelles de l'étage de 400 à 525 mètres. Arrivé à la dixième échelle, Damiens perdit l'équilibre et tomba à la renverse sur le plancher. Relevé par ses camarades avec beaucoup de précautions, on constata qu'il avait le sternum fracturé. Chose bizarre, c'est le sixième accident du même fait qui se produit au même endroit.

Le délégué Maura a déjà adressé plusieurs rapports et le contrôleur n'a pas encore donné signe de vie.

ANNEZIN

TENTATIVE DE VIOL

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, la jeune Denis Irma, âgée de huit ans, jouait avec quelques compagnes sur la route, lorsqu'un individu venant à passer, lui offrit deux sous pour le conduire au cimetière.

L'enfant accepta, mais fort heureusement des personnes ayant remarqué l'allure louche du personnage, avertirent les parents de la petite Denis qui ne tardèrent pas à arriver. Ils reprirent leur fille et, aidés d'autres personnes accourues sur les lieux, conservèrent le bonhomme jusqu'à l'arrivée des gendarmes.

Questionné, il déclara se nommer Delabre Alfred, âgé de 47 ans, originaire de Robecq, et avoir eu une mauvaise intention à l'égard de l'enfant. Conduit devant M. le Procureur de la République, il a cependant été relâché. Delabre vient de sortir de prison où il a passé une année pour avoir commis un attentat aux mœurs.

SAILLY-SUR-LA-LYS

AU VOLEUR ! — Le soir on a volé à M. Delannoy Augustin, cultivateur, demeurant rue Bataille, 14 draps de lits et un rideau qu'il avait mis blanchir dans une laiterie située derrière son habitation.

CAUCOURT

MEULE EN FEU. — Le feu a détruit une meule de blé située en bordure du chemin de Magnicourt au hameau d'Hériprat. Le propriétaire, Delattre Ernest, cultivateur, supporte une perte de 600 francs n'étant pas assuré. L'incendie a été communiqué par la foudre.

NŒUX-LES-MINES

LES VIOLENTS. — Le sieur Léon Danjou Camille, 10 ans, mineur, a fait l'objet d'un triple procès-verbal pour ivresse publique, tapage nocturne et outrages à gardes champêtres. Danjou, étant ivre, menaçait un de ses voisins d'une hache dont il s'était muni. Les gardes champêtres l'avant invité à rentrer chez lui, il les injuria et les menaça. — Un nommé Delappe Augustin, qui était intervenu dans une discussion de famille au cabaret Grez, route de Mazingarbe, entre le fils et la mère, porta sans motif à cette dernière un violent coup de pied dans le bas-ventre.

Mme Grez, qui a dû s'aliter, a porté plainte contre son agresseur. M. le Commissaire de police a ouvert une en